

OBJECTIFS

Le chargé Européen des Ressources Humaines joue un rôle crucial dans la définition de la stratégie RH de l'entreprise et dans le développement et la gestion des ressources humaines de son groupe de protection sociale. Ce poste polyvalent inclut la coordination d'une équipe chargée des paies, des congés et des formations, ainsi que la gestion partielle ou totale du personnel selon la taille de l'entreprise, tout en assurant le respect des obligations légales. Il est également impliqué dans le développement des compétences des salariés via la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP), encourage la diversité et l'inclusion dans le recrutement, et favorise l'évaluation, la formation et la gestion des carrières des employés.

- Contribuer à la définition de la stratégie RH
- Gérer l'administration du personnel
- Mettre en œuvre la politique de recrutement et de formation de l'entreprise
- Concevoir les dispositifs et outils du développement des compétences et de la GRH
- Gérer l'environnement professionnel, les relations sociales, les politiques RSE et DD de l'entreprise
- Évaluer la performance RH et veiller à la conformité des procédures RH internes
- Favoriser et garantir les principes de diversité, d'inclusion et de prise en compte du handicap
- Conseiller accompagner les salariés et les managers en matière de développement et de gestion RH

Les métiers visés sont :

- Chargé de développement des RH
- Chargé de missions RH / Recrutement
- Consultant en recrutement
- Gestionnaire des ressources humaines
- Chargé de mission handicap
- Responsable du développement des ressources humaines

POURSUITE D'ÉTUDES

Titre très opérationnel pour entrer dans le monde du travail.

L'AFIP propose :

- Mastère Manager des Ressources Humaines

MODALITÉS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Organisation de la formation :

- Alternance en 1 an - Rythme : 1 semaine de cours / 2 à 3 semaines en entreprise

Moyens pédagogiques :

- Séances de formation en salle,
- Exposés théoriques,
- Études de cas concrets,
- Ateliers,
- Laboratoires informatiques.

Encadrement :

- L'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière,
- Les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

Suivi pédagogique et évaluation :

- Évaluation des acquis tout au long de la formation au travers de contrôles sur table, de mises en situation, de dossiers à réaliser.

Validation du parcours :

Selon les modalités d'examen spécifique à la certification.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Titulaire d'un BTS secteur tertiaire (GPME, SAM) ou d'un titre niveau 5 équivalent
- Salariés en reconversion professionnelle
- Demandeur d'emploi

PROCÉDURE D'ADMISSION

Candidature en ligne sur notre site internet www.afip-formations.com via l'onglet « Candidater ».

- Tests de sélection
- Entretien de motivation
- Étude du dossier par la commission d'admission
- Réponse sous 5 jours après l'entretien d'admission si le dossier est complet



NOUVELLE FORMATION 2025

VOIES D'ACCÈS

En alternance :

- salarié en contrat de professionnalisation,
- salarié en contrat d'apprentissage,

Formation en alternance, 100% financée par l'OPCO de l'entreprise et l'entreprise d'accueil. Pas de frais de formation pour l'apprenti.



Le point fort !

Double certification

- Un diplôme Européen de la FEDE
- Une certification professionnelle enregistrée au RNCP

VALIDATION ET MODALITÉS D'EXAMEN

Diplôme Européen : Bachelor Européen Ressources Humaines, délivré en double diplôme par la Fédération Européenne des Écoles (validation en 3^{ème} année).

Certification professionnelle : Chargé de développement des ressources humaines, de niveau 6, délivrée par CDE FEDE FRANCE.

Code RNCP : [n°38438](#), Code NSF : 315 (Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi).

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38438>

Certification enregistrée par décision du 21 décembre 2023.

Certification professionnelle accessible par la VAE : <https://www.fede.education/vae/>
Portail gouvernemental VAE : <https://vae.gouv.fr/>

